



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Police municipale

Question écrite n° 14327

Texte de la question

M Pierre Lagorce appelle l'attention de M le ministre de l'intérieur sur les revendications de la Fédération nationale de la police municipale. Cette organisation professionnelle, largement représentative des agents de police municipale, voudrait être associée plus largement aux décisions relatives à l'organisation de cette profession et participer avec les pouvoirs publics à l'élaboration des règlements qui la concernent. Il lui demande dans quelle mesure il pense pouvoir donner satisfaction à ce désir de collaboration et de concertation ainsi manifesté par la Fédération nationale de la police municipale.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'intérieur a chargé M Jean Clauzel, ancien préfet de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, de poursuivre la réflexion engagée sur la réforme des polices municipales. Au terme de cette mission, des dispositions seront prises concernant les compétences, les missions et le statut des agents de police municipale. Le moment venu, les élus locaux et les organisations syndicales intéressées par cette réforme seront consultés.

Données clés

Auteur : [M. Lagorce Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14327

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 1989, page 2636